



## Le rachat d un bien bloqué par une soeur.

Par **didier0007**, le **03/09/2013** à **18:59**

Notre oncle est décédé, il y a plus de 4 ans. Lors de la succession, j'ai proposé de racheter son véhicule qui est stationné chez mon beau père depuis. Nous sommes 11 enfants et une des mes sœurs ne veut pas que j'achète le véhicule. Elle ne la veut pas non plus. Elle nous bloque aussi pour la vente de terrains refusant de signer les papiers que notre notaire lui envoie. Ce véhicule n'est plus en état de marche plus de freins batterie....

J'ai contacté mon notaire qui me dit ne rien pouvoir faire. Que puis je faire pour obliger ma sœur

à débloquer la succession ?

cordialement.